



Comité Départemental de Basket-Ball de la Haute-Vienne
4, rue Maledent de Savignac
87000 LIMOGES
Tél : 05.55.49.19.60 / www.basket87.com
SIRET N° 343 549 580 000 37 / Code APE N° 93.12Z

Secrétariat Général

REUNION DES SECRETAIRES DE CLUBS
23 septembre 2022 à 18h30
Maison des Sports
Avenue Beaublanc, Limoges

Clubs présents : AIXE BC / COUZEIX BC / FEYTIAT B 87/ ASPTT LIMOGES / SB MARTELLOIS / AS PANAZOL / BBRR / AS SAINT JUNIEN / ST GERMAIN LES BELLES / BCUS ST LEONARD / VERNEUIL BC / LIMOGES CSP / SLG / LIMOGES LANDOUGE/ LIMOGES ABC/ LBC/ US ORADOUR / CBC CONDAT / US BEAUNE / CAPO LIMOGES/ AS ST GENGE / LSA / US NANTIAT.

Clubs absents : ST YRIEIX LA PERCHE / PANDA BONNAC / LE PALAIS / BC PELAUD/ CHALUS

Membres bureau présents : Mmes C. Audoin - J. Batier – N. Beugnet – V. Jean Baptiste – D Sillonet – Mrs C Ouzeau représentant D.Giraud - P. Pelletier-Puel – C. Jean-Baptiste- C. Nouhaillaguet - E. Parthonnaud

Ordre du Jour

- 1/ Mot du Président
- 2/ Mot de la Secrétaire Générale / Référente Licences
- 3/ Intervention des différentes Commissions

.....

1/ Mot du Président

Patrick souhaite la bienvenue aux secrétaires de clubs et les remercie de leur présence. Chaque commission présente interviendra. Il sera répondu à toutes les questions.

L'appel à candidature de l'organisation de la Coupe Haute Vienne sera transmis par mail après la réunion de bureau du 4 Octobre 2022.

Cette saison il y aura un weekend de coupe pour les jeunes et un weekend de coupe pour les seniors afin d'alléger cette manifestation et faire profiter deux clubs de l'organisation.

2/ Mot de la Secrétaire Générale / Référente Licences

En préambule, je tenais à vous informer que nous avons validé à ce jour 384 licences en juillet, 540 en août, et 1902 licences au 23 septembre.

➤ Coordonnées CD87

Les coordonnées du CD87 ont été transmises par mail à tous les clubs le 19/09/2022.

Rappel : Nous vous remercions de bien vouloir adresser vos mails aux personnes concernées par votre demande copie Président et Secrétaire Générale.

Dans le doute vous adresserez vos mails à la Maison du basket et la Secrétaire Générale qui redirigeront votre mail.

Concernant les licences, vous avez 3 adresses dédiées à vos demandes : la Maison du basket, la Secrétaire Générale et la Responsable Tournois.

Inutile de tout envoyer à la Commission sportive qui est déjà très sollicitée pour les questions concernant les différents championnats.

N'adressez votre question qu'à l'une des trois référentes licences susnommées : que les trois se connectent sur votre problème leur fait perdre du temps alors qu'une seule suffit.

Et perdre du temps ralentit la validation des licences...

En cas de souci majeur, nous communiquons entre nous et faisons le maximum pour vos licenciés et vous-mêmes.

Vous aviez jusqu'à jeudi 22 septembre pour valider vos licences pour le weekend prochain. Nous avons continué de faire le maximum.

Dernier point concernant la communication avec le CD87 :

Seuls les Présidents et Correspondants de clubs, secrétaires généraux et trésoriers sont habilités à communiquer avec le comité.

En aucun cas les coaches ou les licenciés ne doivent nous contacter sachant qu'en plus vous n'êtes pas informés.

➤ Licences :

- **Rappel :** Lors de la vérification de toutes les licences des clubs, il apparaît des fichiers, des photos déposés non conformes et illisibles.

Dans ces cas-là, nous saisissons un message pour vous alerter que le Comité ne valide pas la licence avec le motif.

Il manque régulièrement la mention pratique du basket en "compétition". Nous ne validerons pas ces certificats médicaux. Il est vivement conseillé que les licenciés utilisent le certificat médical joint à la demande de licence dans le lien que vous leur envoyez.

Avant de valider vos licences, nous vous conseillons de vérifier les photos, les pièces jointes (certificat médical - surclassement), les cartes d'identités.

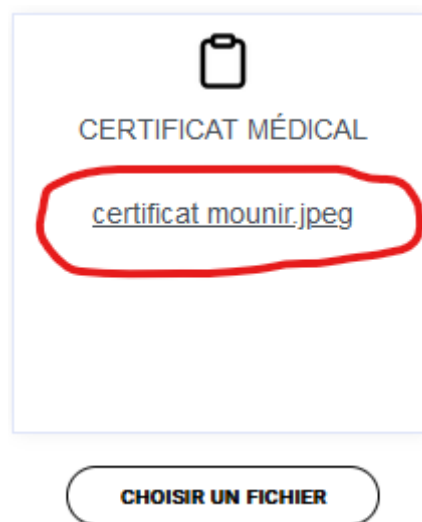
Mutations : un joueur qui a muté après le 30 juin sans motif valable (changement de département, région, professionnel, scolaire) ne peut justifier d'une licence 1C ; il obtiendra une licence de type 2C.

Si un fichier n'est pas conforme, **ne pas valider la licence** et demander à votre licencié les éléments erronés, manquants et vous avez la possibilité de vous-même effectuer la modification de ces fichiers avant validation du club.

Pour cela :

- les photos, il faut cliquer sur la photo avec le clic droit et l'enregistrer, puis de la rogner, et l'enregistrer. Puis cliquer sur le cadre photo, un dossier apparait pour aller récupérer la photo que vous venez de modifier.

- les fichiers (carte identité ou certificats médicaux), il faut vérifier en cliquant sur le nom du CM qui est souligné :



- si non conforme, après avoir récupéré le fichier, vous revenez sur ce même cadre et là vous faites choisir un fichier et insérez le nouveau.

A noter suite à l'intervention d'un club que lorsque le licencié a coché le questionnaire de santé, le club n'aurait plus accès à la modification et ajout d'un certificat médical. Nous allons faire remonter l'information.

Lors de l'établissement de vos trombinoscopes, vérifiez bien que tous les joueurs aient un type de licence avec la mention **C** (=Compétition) : 0C - 1C - 2C - OCT....

- **Si malgré tout, vous devez nous envoyer une PJ :**

Merci de **nommer les fichiers** car nous perdons beaucoup de temps à les enregistrer et les renommer.

Je n'ai encore jamais vu un joueur au nom de scan.pdf ou de 200189624752021498963.jpg 😂😂😂

- **Déqualifications**

Tous les licenciés qui ne sont pas en règle avec leur licence seront déqualifiés : certificats médicaux absents ou non valides, CNI ou passeport périmés etc.

Certaines licences ayant été dans ce cas, les clubs et licenciés ont su réagir dans les temps et fournir les pièces demandées afin de requalifier les licences.

➤ **FBI :**

Rappel : Une mise à jour FBI a été effectuée par la FFBB. Des modifications indépendantes de notre volonté ont été constatées.

Il apparait que les adresses mails personnelles renseignées dans les licences se soient impactées dans vos fonctions Correspondant, Secrétaire ou Président. Nous vous demandons de bien vouloir les vérifier, et éventuellement de les modifier :

- dans l'onglet : Organismes, puis : Votre organisme ; onglet Membres ; Puis dans les lignes du cadre Membres vous pourrez modifier et saisir l'adresse mail du club.

3/ Intervention des différentes Commissions

- **CDO**

- En cas de match annulé ou de forfait, ne pas oublier de rajouter le nom des arbitres dans le mail afin qu'ils soient prévenus au plus vite.

- Formation des officiels : merci de relayer les informations auprès des jeunes mais aussi des moins jeunes afin de remonter la moyenne d'âge de nos officiels si possible.

- Une date à retenir : le 14/10 « portes ouvertes » au gymnase de la Borie

- **Commission sportive**

- 12 équipes en PRM / 12 en D2 / 12 en D3

- En féminin, 2 phases : 1^{ère} phase de brassage et 2^{ème} phase avec 6 équipes en PRF, 6 en D2 et 5 en D3.

- **Minibasket**

- Toute question se rapportant au minibasket (U5 à U11) est à adresser à la Commission Minibasket qui répondra dans les meilleurs délais.
En non à la Commission Sportive.

- Il manque encore ce jour vendredi 23 septembre des retours quant à l'inscription des U11 pour leurs rencontres. Les clubs ont jusqu'à lundi dernier délai, les poules étant établies mardi 27/09. A la question pourra-t-on inscrire une nouvelle équipe pour janvier ? la réponse est oui.

- En l'absence de réponse des autorités compétentes quant à la possibilité d'organiser notre traditionnelle fête de Noël à Beaublanc, le Comité s'oriente vers une organisation à St Junien afin de rassembler les minibasketteurs du département sur un évènement festif et la venue du Père Noël.

- **Communication**

Le site a été refait cet été. Il est en cours de finalisation avec tous les documents dont les clubs et les licenciés pourraient avoir besoin.

Nous n'avons pu récupérer que partiellement les adresses mail avec « basket87.com », nous invitons donc les clubs à communiquer avec le CD87 via les adresses mail communiquées par la Secrétaire Générale le 19/09/2022.

- **Tournois**

Environ 22 tournois de clubs sont programmés pour la saison 2022/23. Il reste des dates disponibles.

- **Trésorerie**

- Comme les années précédentes, le 1^{er} acompte des licences (correspondant à ¼ des sommes versées la saison dernière) sera demandé au 15/10 puis le 15/12, le 15/02, le 15/04 et le reliquat le 15/05.

- Cette année, le dispositif concernant 10 licences dirigeants gratuites est reconduit : il y aura une rétrocession de la part du comité en fin de saison comme la saison dernière.

- Rappel : Le Comité de Haute Vienne a décidé de la gratuité de la part comité pour toute création en U11 Fille et en dessous afin de vous aider à féminiser le basket haut-viennois. Idem, il y aura une rétrocession en fin de saison.

Les clubs ayant posé leurs questions tout au long de la réunion, la réunion se termine à 20 heures.

Fait à Limoges, le 26/09/2023

Patrick PELLETIER-PUEL
Président du Comité Départemental

Nathalie BEUGNET
Secrétaire Générale Comité Départemental